



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales
Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

N° NOR AGRS1803230C

Note de service

SG/SRH/SDDPRS/2018-102

06/02/2018

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/12/2018

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction modifie :

SG/SRH/SDDPRS/2017-850 du 26/10/2017 : Concours internes et externes de recrutement dans le corps des professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) et d'accès à la quatrième catégorie des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés (session 2018)

Nombre d'annexes : 0

Objet : Nombre de places offertes aux concours externes et internes de recrutement dans le corps des professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) et d'accès à la quatrième catégorie des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés (session 2018).

Destinataires d'exécution

Administration centrale - DRAAF – DAAF – DREAL - DDT(M) - DD(CS)PP
 Directions régionales des affaires maritimes
 Établissements publics et privés d'enseignement agricole
 Lycées professionnels maritimes et aquacoles
 Pour information : CGAAER – IGAPS – Inspection de l'enseignement agricole – Inspection de l'enseignement maritime
 MTES - FranceAgriMer – ASP – INAO – ODEADOM IFCE – IGN – ONF - IRSTEA
 Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat
 Organisations syndicales de l'enseignement agricole public, de l'enseignement agricole privé et de l'enseignement professionnel maritime
 Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Résumé : Fixation du nombre de places offertes aux concours externes et internes de recrutement dans le corps des professeurs de lycée professionnel agricole (PLPA) et d'accès à la quatrième catégorie des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés organisés au titre de l'année 2018.

Textes de référence :- Décret n° 89-406 du 20 juin 1989 modifié relatif aux contrats liant l'État et les personnels enseignants et de documentation des établissements mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime ;

- Décret n° 90-90 du 24 janvier 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel agricole;

- Arrêté du 9 novembre 1992 modifié fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'accès à la 4ème catégorie des emplois de professeur de l'enseignement technique agricole privé ;

- Arrêté du 14 avril 2010 modifié fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel agricole ;

- Arrêté du 20 octobre 2017 autorisant, au titre de 2018, l'ouverture de concours d'accès à la deuxième catégorie et à la quatrième catégorie des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés ;

- Arrêté du 20 octobre 2017 autorisant au titre de 2018, l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel agricole ;

- Arrêté du 12 décembre 2017 fixant le nombre de places offertes au titre de l'année 2018 aux concours d'accès à la deuxième et à la quatrième catégorie des emplois de professeurs des établissements d'enseignement agricole privés mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche ;

- Arrêté du 30 janvier 2018 fixant au titre de l'année 2018, le nombre de places offertes au recrutement de professeurs de lycée professionnel agricole.

Les places offertes aux concours **externes** ouverts pour la session 2018 sont les suivantes :

PLPA <i>(affectation dans un établissement d'enseignement public)</i>	
SECTION/OPTION	NOMBRE DE POSTES
- Mathématiques – physique-chimie	20
- Technologies informatiques et multimédia	8
Sections maritimes	3
Navigation et technique du navire	4
Pêches maritimes	

4^{ème} Catégorie <i>(affectation dans un établissement d'enseignement privé)</i>	
SECTION/OPTION	NOMBRE DE POSTES
- Mathématiques – physique-chimie	5
-Sciences économiques et sociales, et gestion option C : sciences économiques et économie sociale et familiale	5

Les places offertes aux concours **internes** ouverts pour la session 2018 sont les suivantes :

PLPA <i>(affectation dans un établissement d'enseignement public)</i>	
SECTION/OPTION	NOMBRE DE POSTES
- Technologies informatiques et multimédia	7
- Sciences économiques et sociales, et gestion option B : sciences économiques et gestion commerciale	17

4^{ème} Catégorie <i>(affectation dans un établissement d'enseignement privé)</i>	
SECTION/OPTION	NOMBRE DE POSTES
- Mathématiques – physique-chimie	5
- Sciences économiques et sociales, et gestion option C : sciences économiques et économie sociale et familiale	7

Les directeurs et chefs de service sont invités à assurer la plus large diffusion de la présente note de service auprès des personnels placés sous leur autorité.

Le Chef de service des ressources humaines

Jean-Pascal FAYOLLE